

## Préposé(e) aux services de soutien à la personne



Permanent à temps-partiel



5,000\$
Allocation pour retour de service



Salaires varient de 28.41\$ to 29.43\$ l'heure



Pourcentage en remplacement des avantages sociaux



Possibilités de développement professionnel et de formation continue



L'Hôpital Sensenbrenner est fier d'être un employeur qui souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Nous acceptons les demandes de toutes les personnes qualifiées, y compris les femmes, les peuples autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles et les encourageons à soumettre leur candidature.Des aménagements en matière d'accessibilité sont disponibles sur demande pour garantir un soutien tout au long du processus de recrutement, de l'intégration des employés et de l'expérience d'emploi. N'hésitez pas à demander si vous avez besoin d'aménagements.



## Principales responsabilités

- Aider les clients dans les activités quotidiennes telles que le bain, l'habillage, la toilette et la préparation des repas.
- Fournir un soutien à la mobilité, y compris des transferts et des exercices.
- Administrer les médicaments selon la prescription et surveiller l'état de santé général.
- Offrir de la compagnie et du soutien émotionnel.
- Tenir des dossiers précis des soins fournis et signaler tout changement dans l'état du client à l'équipe soignante.
- Assurer un environnement sûr, propre et confortable pour les clients.

## Qualifications

- Certification en tant que préposé aux services de soutien à la personne (PSSP) ou équivalent.
- Certification actuelle en RCR et en premiers soins.
- Une expérience de travail avec des personnes âgées ou des personnes handicapées est préférable.
- Excellentes compétences en communication et en relations interpersonnelles.
- Capacité à travailler de manière autonome et en équipe.
- Compatissant, patient et dévoué à fournir des soins de haute qualité.
- La maîtrise de l'anglais et du français est préférable.
- Un permis de conduire valide et l'accès à son propre véhicule sont requis.